

Fiche de présentation à l'attention des porteurs de projet

Evaluation des actions financées par les crédits du programme 104

« Intégration et accès à la nationalité française »

La politique d'accueil et d'intégration des étrangers en France conduite par la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Étrangers et de la Nationalité (DAAEN) s'adresse aux signataires du contrat d'intégration républicaine (CIR) dans le cadre d'un parcours personnalisé d'intégration républicaine.

Elle poursuit les priorités suivantes :

- * l'accès à l'emploi,
- * l'accompagnement global des étrangers, en prenant en compte l'ensemble de leurs besoins, mais aussi :
- * le renforcement de la connaissance de la langue française,
- * la transmission et l'appropriation des valeurs de la société française et de la citoyenneté.

Parmi les moyens mis en place afin de répondre à ces grands objectifs, la politique d'intégration s'appuie également sur :

- * le renforcement de la professionnalisation des acteurs de l'intégration,
- * la création et le développement d'outils à destination des étrangers primo-arrivants et des acteurs de l'intégration.

Les actions financées par les crédits déconcentrés du programme 104 – action 12 doivent donc s'inscrire dans ce cadre.

Pourquoi un plan d'évaluation des actions financées par le programme 104 – action 12 ?

Une politique publique qui fait la preuve de son efficacité voit sa légitimité renforcée et ses actions reconnues. Une telle démonstration suppose de disposer de méthodes d'évaluation objectives et transparentes. C'est pourquoi un plan d'évaluation a été conçu par la DAAEN, en collaboration avec son réseau territorial (DRJSCS et DDCS/PP).

Pourquoi renseigner des indicateurs ?

--> Pour les porteurs :

Les indicateurs tels que définis vous permettent de valoriser vos actions auprès des financeurs, des autres acteurs de l'intégration et du public étranger que vous accompagnez. Ils vous permettront ainsi d'alimenter vos rapports d'activité, vos échanges avec les partenaires et de mettre en lumière votre investissement et vos réussites.

--> Pour les services de l'Etat :

Cette démarche s'inscrit dans l'objectif de mieux rendre compte de l'efficacité de la politique menée. La remontée des données qualitatives et quantitatives doit également permettre une meilleure connaissance des dispositifs et du réseau des acteurs locaux d'intégration, de faire apparaître les difficultés, d'identifier les bonnes pratiques et les leviers d'amélioration

possibles pour apporter aux étrangers primo-arrivants des réponses adaptées et mettre en lumière les réussites.

Quel est le contenu de ce plan d'évaluation ?

Ce plan d'évaluation comporte :

- * cette **fiche de présentation à votre attention**
- * la **liste des indicateurs et leurs définitions**
- * un **tableau de collecte des indicateurs, comportant plusieurs onglets en fonction de la thématique de votre action, que vous devez renseigner (et notamment un onglet « champ libre » pour des éléments qualitatifs le cas échéant).**

Quand renseigner ces indicateurs ?

- Au moment du dépôt de votre dossier de conventionnement en renseignant **les objectifs de l'année 2020** à l'aide du tableau de collecte des indicateurs (colonnes « objectif »).
- Au moment de la transmission du **bilan** des actions financées **au titre de l'année 2019** à l'aide du même tableau de collecte des indicateurs (colonnes « réalisé ») **avant le 29 mai 2020.**

Les tableaux des indicateurs (méthodologie et collecte)

Un tableau de définitions et de conseils méthodologiques permet d'appréhender le périmètre de chaque indicateur (onglet « indicateurs »). Il a été enrichi de nouvelles thématiques en 2018, afin d'intégrer les domaines de l'accompagnement global et vers l'emploi et ainsi permettre leur valorisation. Des indicateurs existants ont également été précisés pour permettre une meilleure compréhension de ce qui est attendu.

Le tableau de collecte des indicateurs (onglet « collecte des indicateurs ») a été scindé en plusieurs onglets afin de faciliter son renseignement :

- onglet « Indicateurs_Données générales »
- onglet « Indicateurs_public destinataire »
- différents onglets en fonction des thématiques (langue, citoyenneté, emploi, accompagnement global).

Tous les indicateurs ne sont pas à renseigner, tout dépend des destinataires des actions et de la finalité de celles-ci.

Des champs sont déjà pré-remplis (listes déroulantes) pour faciliter votre travail de renseignement. Vous pouvez sélectionner plusieurs items de ces listes déroulantes (en ajoutant autant de lignes que d'items nécessaires).

Ainsi, vous renseignez les indicateurs pertinents pour chaque action que vous portez en fonction de son thème principal et en fixez les objectifs prévisionnels chiffrés. Au terme de l'action, vous renseignerez dans ce même tableau les valeurs réalisées. Ces deux étapes sont à réaliser conformément au calendrier ci-dessus.

1 – Onglet « Indicateurs données générales »

Les données générales doivent impérativement être renseignées pour chaque action financée.

2 – Onglet « Indicateurs public destinataire »

a / **Si l'action s'adresse directement au public étranger primo-arrivant**, les indicateurs 1 à 5 sont à compléter.

Ou

b / **Si l'action s'adresse aux professionnels de l'intégration**, les indicateurs 6 à 7 sont à renseigner.

Ou

c/ **Si l'action concerne les deux publics**, les deux blocs d'indicateurs sont à renseigner.

3 – Onglet « Indicateurs selon thématique »

Les autres indicateurs sont alimentés selon la/les thématique(s) de l'action financée :

- **apprentissage de la langue française** (hors la formation linguistique à visée professionnelle) (onglet « Indicateurs_langue française ») ;
- **appropriation des valeurs et usages de la société française et de la citoyenneté** (onglet « Indicateurs_citoyenneté ») ;
- **accompagnement vers l'emploi** (dont la formation linguistique à visée professionnelle) (onglet « Indicateurs_emploi ») ;
- **accompagnement global** (onglet « Indicateurs_accompagnement »).

Vous devez renseigner la thématique qui représente la part la plus importante et la plus pertinente de votre action.

Si l'action couvre plusieurs thématiques à parts égales, vous renseignerez les indicateurs de ces thématiques. La thématique « accompagnement global » permet aussi, le cas échéant, de tenir compte d'un accompagnement combinant plusieurs champs (linguistique, social, professionnel etc.)

4 – Onglet « Indicateurs supports »

Cet onglet thématique regroupe les indicateurs relatifs aux supports créés, développés, mis à jour. Il est à renseigner, s'il y a lieu.

5 – Onglet « Indicateurs autres »

Vous avez également la possibilité d'ajouter un (ou des) autre(s) indicateur(s) qui ne figure(nt) pas dans le tableau de définition des indicateurs s'il vous paraît important de le (les) mentionner. Toutefois, il sera nécessaire de fixer un objectif ou des objectifs quantifiables.

Onglet « champ libre »

Une rubrique « libre » vous permet d'apporter lors du bilan, le cas échéant, des précisions sur l'action financée pour illustrer qualitativement les indicateurs de réalisation renseignés.